

Organisation

Durée:

3 jours (21 heures)

Lieu:

Intra dans les locaux de l'établissement demandeur ou inter dans les locaux d'Axe Pro Formation, InnoPôle Provence, Route de Pelissanne 13300 Salon de Provence

Tarif

En session inter dans nos locaux: 250€/jour et par participant.

En session intra: nous consulter

Contact

04 90 55 97 91
a.picca@axe-pro.fr

Présentation

Dans le contexte de la judiciarisation et de l'exigence du risque zéro que connaît la société, la notion de risque impacte les organisations et les modes de fonctionnement des structures. Le secteur social et médico-social n'a pas échappé à ces évolutions, qui remettent en cause la gestion des établissements et services au regard de leurs pratiques professionnelles.

Ainsi les d'ESSMS sont confrontés à la mise en place d'une politique globale de gestion des risques, en particulier vis-à-vis de leurs usagers. Celle-ci consiste en l'évaluation et l'anticipation des risques ainsi qu'à la mise en place d'un système de surveillance et de collecte des données.

Les différents risques nécessitent d'être identifiés puis analysés afin que soit élaboré et mis en œuvre un plan d'action permettant l'adaptation des pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes.

Cependant la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale consacre le droit de tout usager du secteur social et médico-social « à une prise en charge et à un accompagnement individualisé de qualité » (CASF, art. L. 311-3 3°) en garantissant ses droits et libertés individuels. Les ESSMS sont donc confrontés à un véritable défi passant par la mise en place d'une politique globale de gestion des risques, sans tomber dans le tout sécuritaire aboutissant à une négation de la liberté, du droit au risque.

Objectifs

- Comprendre les obligations réglementaires en matière de gestion des risques
- Maîtriser la méthodologie et les outils de la gestion des risques
- Etre en mesure d'identifier et de hiérarchiser les risques à priori et à postériori
- Savoir évaluer et maîtriser les risques en ESSMS
- Elaborer son plan d'actions et de maîtrise à partir de la cartographie des risques
- Créer une dynamique en associant l'ensemble des acteurs
- Apporter des solutions correctives et préventives dans la réalisation du plan d'actions

Public concerné

Tout professionnel ayant un intérêt à participer à la formation (par exemple : direction, encadrement, maitresse de maison, IDEC, IDE, cuisinier, ouvrier d'entretien)

Pré-requis

Aucun

Délais d'accès

15 jours avant le début de la session

Profil Intervenant

Formateur expert en gestion des risques



**Formation - Conseil
Accompagnement**
www.axe-pro.fr

Innopôle Provence,
Route de Pelissane
13300 Salon de Provence
Tél.: 04-90-55-97-91
Courriel : contact@axe-pro.fr

Organisme de formation
déclaré sous le
N° 93 130 722 413
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat*

Habilitation ANESM
N° H2011-07-779
Organisme de Développement
Professionnel Continu (DPC)

Version du document
10 mars 2022

Contenu du programme

Jour 1

- Ouverture du stage
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème
- Quizz sur la gestion des risques/Pré-test

- Le management des risques, concept et enjeux :
 - Les objectifs de la gestion des risques en ESSMS
 - Contexte réglementaire de la gestion des risques, définition et identification des responsabilités
 - Définition et typologie des différents risques
 - Risques professionnels et risques Psycho-sociaux
 - Risque infectieux
 - Dysfonctionnements graves
 - Evènements sanitaires indésirables
 - Autres risques
 - Méthodologie de la gestion des risques : les différentes étapes de la démarche

Jour 2

- Identifier et évaluer les risques :
 - Différenciation entre gestion des risques et évènements indésirables
 - L'analyse des risques à priori : identifier les dangers avant qu'ils ne surviennent et hiérarchiser les risques
 - L'analyse des risques à posteriori : analyse des incidents/accidents/évènements indésirables survenus
 - Les différents outils de la gestion des risques (Méthode QQQCP, Fiches de déclaration, DARI, DUERP, etc...)
 - Comment établir une cartographie des risques et identifier les principaux niveaux de dangers

Jour 3

- Prévoir, traiter et maîtriser les risques :
 - Décider et préparer un plan d'action
 - Mise en place de procédures et protocoles utiles à la gestion des risques
 - Vérifier la pertinence et l'efficacité du plan d'action
 - Identifier les risques résiduels à surveiller
 - Comment s'assurer de l'efficacité des actions au regard des objectifs :
 - Audits/Surveillance/Evaluations/Indicateurs

- Mise en pratique

Au cours des trois journées, alternance d'apports théoriques, d'échanges avec les participants et de mises en situation au travers de différents ateliers et d'analyse des pratiques

- Bilan de fin de session/Question/Réponses/Evaluation de la formation/Evaluation du transfert des connaissances/Post-test/Tour de table et expression libre/Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation